



RÉPUBLIQUE-FRANÇAISE

Développement
Economique

Nouméa, le 9 JAN. 2004



DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
ET DE L'EMPLOI

N° 6009-04-MG / DEFPE/PO-MA

RECEPISSE
*de déclaration de modification de stockage
d'une station service*

LE PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE DE LA PROVINCE SUD,

Certifie avoir reçu à la date du 5 novembre 2003 la déclaration de la société Total Pacifique relative à la modification des capacités de stockage de la station-service dénommée « Station Total le Rond Point », commune de Yaté, portant sur une capacité de stockage totale de 23,5 m3 en conformité avec la délibération provinciale du 27 juin 1996 modifiée relative à l'implantation des installations de points de vente en vrac d'hydrocarbures.

Pour le Président
et par délégation
le Secrétaire Général

Jean-Louis DUTEÏS

Copies à : Mairie de Yaté
DEPS
Service des Mines
Chambre de Commerce et d'Industrie de Nouvelle-Calédonie